

# Chalette

Place

Journal municipal / N° 109  
> 18 janvier 2010

Commune



Extrait de l'intervention de Franck Demaumont, Conseiller Général, Maire de Chalette, aux vœux à la population qui ont réuni plus de 600 personnes vendredi 8 janvier dernier.

« Ces vœux, sont les vœux du Maire et du Conseil Municipal à toute la population de Chalette... ,

la ville forme un tout avec ceux qui y habitent, qui y travaillent, viennent s'y divertir, qui entreprennent, développent des activités économiques, sociales ou associatives...

Cette cérémonie montre que notre ville est forte de l'union de toutes et de tous dans les valeurs de Liberté, d'Égalité, de Solidarité et de Laïcité.

Cette cohésion, que je veux incarner, avec toutes et tous autour de nos valeurs communes, de nos projets communs, dans une démarche commune en terme de vivre ensemble, de culture de paix et de développement durable... »

Et de conclure, après avoir fait part de ses préoccupations sur l'emploi et le logement, en remerciant tous les chalettois, les associations, les forces vives pour leurs engagements dans la vie de leur ville. Une ville constamment ouverte sur la diversité et qui ira de l'avant avec tous les chalettois.

Enfin le maire termina son propos en souhaitant à tous une très bonne et une très heureuse année 2010.

Le conseiller Général Maire Franck Demaumont

A l'issue de son intervention, au nom du Conseil Municipal, Frank Demaumont a honoré plusieurs personnalités (M. Ganivet, président de la l'association des résidents des maisons de retraites dépendantes de l'hôpital, M. Delahaie, Secrétaire du Comité montargois du Secours Populaire, M. Muguet, artisan chalettois ainsi que les syndicats membres du Conseil économique et social de Chalette.

## Sommaire

- L'action culturelle (Page 4)
- Raymond Aubrac (Pages 6 et 7)
- Stop à la hausse des loyers (Page 8)



La ville de Chalette a mis en place un plan communal de sauvegarde en cas de neige. Le document que vous avez entre les mains a pour but de vous informer des dispositions prises à chaque chute de neige ou en cas de verglas.

Encart central : Plan neige 2010 (à conserver)

# Réunions sur la réforme des collectivités territoriales

Deux rencontres se sont déroulées lundi 14 et mardi 15 décembre à la salle des réceptions de l'hôtel de ville de Chalette : l'une avec les élus et l'autre en présence des associations culturelles.



Animées par le conseiller-général maire Franck Demaumont, ces réunions avaient pour but d'informer le public sur la réforme de la collectivité territoriale et la suppression de la taxe professionnelle. Les personnes présentes ont dans un premier temps écouté avec intérêt l'exposé du premier magistrat de la ville sur les conséquences de toutes ces mesures. Un débat a ensuite eu lieu où chacun a pu poser des questions et s'exprimer. **(Nous reviendrons sur le projet de réforme dans un prochain numéro)**



**Micro-trottoir** - Propos recueillis par Deborah Creff

**Julien Jacquet, Président du ballet Hopak**

"Je suis venu à cette réunion car je redoute la suppression de la taxe professionnelle. Je crains moins de subventions pour mon association artistique et culturelle le ballet Hopak. Nous proposons des spectacles de danses folkloriques ukrainiennes. Nous avons pour projet une tournée européenne. Nous souhaitons renouveler nos costumes et faire venir des chorégraphes. Mais si la réforme des collectivités territoriales passe, nous aurons moins d'argent".

## Conseil Municipal, Le budget 2010 a été voté

Réuni en séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le 21 décembre dernier le budget pour l'année à venir.

Dans son rapport de présentation, le maire a précisé que les objectifs fixés lors des orientations budgétaires ont été respectés.

Il a toutefois souligné les difficultés rencontrées pour l'élaboration de ce budget. Difficultés dues notamment à des recettes stagnantes ou en diminution telles les dotations versées par l'état.

D'autre part, la disparition de la taxe

professionnelle et la réforme territoriale et ses conséquences sur les communes, a contraint les élus à envisager une majoration des taux des impôts des ménages de 1,2%, taux qui n'avaient pas été revus depuis 2005.

Malgré tout et grâce à un travail important avec les responsables de service le budget 2010 se caractérisera par un bon niveau d'autofinancement, aux alentours de 1 484 000 €.

il permettra la mise en œuvre du programme municipal en matière d'éducation, notamment le contrat éducatif local et le contrat enfance jeunesse, la poursuite ou le lancement d'équipements indispensables à la commune de Chalette comme la reconstruction des écoles du bourg, le programme de renouvellement urbain et des travaux d'amélioration et d'embellissement des quartiers de la ville.

## Hommage à la résistance, le 15 décembre



À l'occasion de l'inauguration des rues : Lucie Aubrac, Lucienne Villechenon et Aimé Césaire, dépôt de gerbes au monument de la Résistance à Vésines. Au premier plan, la nièce de Lucienne Villechenon. **(Suite de l'événement avec la présence de Raymond Aubrac pages 6 et 7).**

# Beau succès du Marché de Noël

Neige, froid, vent, pluie, tous les ingrédients étaient réunis pour que le marché de Noël millésime 2009 ne rencontre pas le succès escompté.

Mais c'était sans compter sur la **témérité des commerçants et des visiteurs qui ont bravé des conditions climatiques exceptionnelles pour faire de cette manifestation une réussite**. Il faut dire que cette année, la ville avait mis les petits plats dans les grands. Chalets

en bois, rotonde ornaient la place Jean Jaurès qui avait revêtu pour l'occasion ses habits de fête. Grâce aux commerçants du bourg qui ont fait l'effort de décorer leurs vitrines, c'est tout le quartier qui rutilait. Mais ce succès n'aurait pas eu lieu non plus sans les agents des services techniques qui ont dû mener de front, dans des conditions difficiles, le déneigement et l'installation du marché. Un grand merci à eux et à l'ensemble du

personnel municipal qui ont œuvré pour que cet événement annuel se déroule dans une ambiance chaleureuse et dans les meilleures conditions possibles. **Et pour celles et ceux qui n'ont pas pu ou osé braver le froid, voici quelques photos souvenir...**



# La programmation culturelle 2010

**La programmation culturelle 2010 vient d'être rendue publique. L'occasion pour CPC de rencontrer Valérie Abramovicz, nouvelle responsable du service culturel.**

**CPC : Valérie, vous disposez d'une expérience multiple dans le domaine culturel, qu'est-ce qui a fait que vous avez eu envie de venir à Chalette ?**

**V. A. :** Ce qui me fait envie à Chalette, c'est la possibilité de partager la culture comme un geste fraternel, simplement, sincèrement.

**CPC : Quel est votre projet culturel pour la ville ?**

**V. A. :** Ouvrir un domaine que certains n'osent encore aborder, aller au devant des gens avec des propositions existantes, qui donnent envie de rêver et de partir à l'aventure, de s'engager également.

Le projet culturel de la ville se donne pour mission de répondre à la volonté de Monsieur le Maire et des élus d'élargir l'espace d'intervention de la culture à Chalette en introduisant du contenu aux notions de « vivre ensemble » et de « culture de paix ».

Fondamentalement, le projet culturel décline, très concrètement, le programme municipal en matière d'élargissement du champs d'action culturel.

Or, ces réponses ne peuvent être élaborées que collectivement. C'est donc une démarche la plus participative possible qu'il est proposé de mettre en œuvre en concertation avec les associations de loi-

sirs, de culture, d'animation, de sauvegarde du patrimoine, les services communaux voire intercommunaux, les élus, les enseignants, les comités de quartier... Ainsi, le projet culturel veut s'appuyer sur une généralisation des concertations et partenariats avec les habitants et les différents acteurs de la ville en matière culturelle; en particulier pourrait se généraliser une grande transversalité avec les écoles.

S'inscrivant dans la dynamique du développement local, le projet culturel veut participer à l'attractivité de la ville afin d'être un facteur de développement économique et durable, générateur de cohésion et de liens sociaux. **Pour ce faire il repose sur six grandes orientations de référence :**

- **Agir contre toutes les formes d'exclusions culturelles** et pour l'accès de tous à la culture et aux œuvres,
- **Participer à un aménagement équilibré de la ville** en termes d'activités et d'équipements,
- **Renforcer le lien social** entre toutes les catégories de population,
- **S'ouvrir à toutes les formes de création contemporaine**, aux autres cultures du monde,
- **Développer les possibilités d'expression** et d'épanouissement individuels,
- **Participer au renforcement d'une identité de la ville** déjà forte et originale.

Si le projet culturel de Chalette s'adresse

à tous les publics, il développe aussi une stratégie en direction de publics plus précis : enfance et petite enfance, adolescents, génération des parents (30-50 ans), inter générationnel.

**Les actions menées dans le cadre du projet culturel seront en priorité conduites dans les secteurs et champs culturels suivants :**

- Livres, multimédia, accès aux savoirs,
- Théâtre, café-théâtre, arts de la rue,
- Apprentissage artistique,
- Cinéma de plein air dans les quartiers,
- Patrimoine historique, environnemental et industriel, archives,
- Mémoire commune.

**CPC : Quel lien existe t-il entre votre projet et la programmation culturelle 2010 ?**

**V. A. :** Ce n'est pas une programmation, mais une saison culturelle, certes avec une série de spectacles, dans divers domaines, mais également, un lien national avec « la fête de la musique » le 21 juin et la mise à disposition de podiums dans la ville pour les expressions spontanées, comme l'avait souhaité Jack Lang, « les journées du patrimoine », pour se promener et connaître sa ville. Une grande fête culturelle « la fête des gamins » où l'on vivra de musique, de danse, d'arts plastiques, mais surtout tous ensemble, la ville, les enfants, les écoles, les associations... et ce pendant trois jours.



## Cie Opus "Les dangers du Fromage"

**Humour création 2009**

**Samedi 30 janvier 21 h 00 au Restaurant du Foyer Duclos**

Depuis quelques années, profitant des modes régionalistes et de ritournelles publicitaires trompeuses, les spécialités fromagères au lait cru s'agrippent aux rayons des produits laitiers, malgré les nombreux avertissements de nos tutelles, elles envahissent toujours vos assiettes et continuent à torturer vos organismes. Les dangers du fromage est une petite farce « *paphysique et apéritive pour un sujet absurde* », un comédien en costume, 36 diapositives, 5 objets bricolés et une centaine de spectateurs.

# Noël au Tennis Club de Chalette

*La première fête de Noël du Tennis Club de Chalette s'est déroulée le samedi 12 décembre. Pour cette première édition, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous malgré le froid glacial dans la salle.*

Les enfants ont pu montrer à leurs parents les progrès "tennistiques" accomplis et ils ont même pu échanger quelques balles avec eux.

La deuxième partie de l'après-midi a été consacrée à des animations musicales proposées par les enfants avec des chants traditionnels de Noël mais aussi de belles improvisations, tout cela sous les yeux de Monsieur Rambaud, l'adjoint aux sports, qui a participé aux festivités.

Cette fête de Noël n'en aurait pas été vraiment une sans la distribution de cadeaux du Père- Noël venant clôturer cette après-midi magique.

Ce projet, dont l'initiative revient à Hermès Karel, qui entouré des membres du bureau, a permis de mélanger sport et musique pour le plus grand plaisir de la cinquantaine de personnes présente.



Elles ont d'ailleurs pu apprécier non seulement les talents d'éducateur de tennis d'Hermès mais aussi son goût

pour le show, le monde de la musique étant lui-même chanteur.

## → L'US Chalette football remercie ses sponsors.

Le 18 décembre dernier, l'USC Foot recevait ses partenaires. Réunis au club house de la Garenne, les responsables souhaitaient remercier ceux qui permettent au club de vivre, que ce soit la municipalité de Chalette ou les différents partenaires privés. Pour Jean Michel Vincent, nouveau président qui a succédé en fin de saison passée à Lino Da Rocha, «recevoir ses sponsors c'est le nerf de la guerre, sans les sponsors ni l'aide de la municipalité, le club ne pourrait pas vivre, la poignée de main c'est important pour un petit club comme nous et nous souhaitons travailler dans l'amitié et il est important de tous se retrouver de cette manière, autrement que devant un bureau ». Les diri-

geants ont également eu une pensée pour André Quenard, l'un des leurs, absent pour cause de maladie.

**De leur côté, les jeunes du club ont fêté la fin d'année.** Deux jours plus tôt, l'école de foot dirigée par Manu avec les éducateurs, Fatma, Dominique et Patrice avec l'aide de quelques bénévoles, Fabienne et Alfredo ont tenu à célébrer les fêtes de fin d'année. Pour cela et comme il est de tradition, un goûter a été offert à tous les jeunes, soit une soixantaine de « gamins » tout heureux de partager un bon moment, autre que sur le terrain, fait de gâteaux et friandises.

## → La section taekwondo de l'US Chalette

Les championnats régionaux seniors de taekwondo se sont déroulés le mois dernier au complexe sportif du Château Blanc. En même temps avait lieu une compétition open pour les benjamins, et minimes et un critérium pour les vétérans.

Ce sont ainsi près de 150 adeptes de la discipline qui se sont affrontés tout au long de la journée. Plus d'une dizaine de clubs avaient fait le déplacement, principalement de la région centre, mais aussi de la région parisienne. Etait également présent



un club de Montpellier. Journée importante pour les seniors puisqu'elle était qualificative pour les championnats de France. Parmi les victoires du jour, on notait celle du local Anthony Méral, entraîneur à Chalette et à Triguères, champion régional des moins de 63 kg. Il visera un podium national, exploit qu'il avait déjà réalisé en 2007 dans la catégorie junior où il avait été médaillé de bronze. Victorieux en moins de 80 kg, Mamoudou Bassoum, l'entraîneur principal du club, s'est également qualifié pour les championnats de France.



# Rencontre avec Raymond Aubrac :

Raymond Aubrac a fait l'honneur aux Chalettois de sa visite. À cette occasion il a pu rencontrer les lycéennes et lycéens de l'agglomération visiblement intéressés et émus par ce grand témoin et quelques points forts de cette journée.

## Quand le passé éclaire le présent...

(Propos recueillis par Déborah Creff)

Agé de 95 ans, cette grande figure de la résistance française ne manque nullement de lucidité, de verve et d'humanité lorsqu'il s'agit de témoigner de notre histoire à la jeune génération.

### ■ Que ressentez-vous à chaque fois que vous inaugurez une rue portant le nom de votre épouse ?

Plus de 130 communes en France m'ont déjà demandé l'autorisation de donner le nom de Lucie Aubrac à une rue. Bien entendu, je n'ai jamais refusé. A chaque fois, les souvenirs s'éveillent. Nous avons été mariés 67 ans et nous aurions eu 70 ans de mariage avant-hier ! Nous avons eu beaucoup de chance finalement de traverser tant d'épreuves ensemble. Nous nous sommes toujours battus côte à côte. C'est un destin assez étrange pour un vieux bonhomme de 95 ans comme moi d'assister à une cérémonie comme celle-ci qui, à la base, est occasionnée par l'existence de sa propre épouse. Je remercie la ville de Chalette d'honorer la mémoire de ma chère Lucie.

### ■ Quel genre d'injustice vous révolte dans notre société ?

Il y a beaucoup de choses que je trouve injustes. Par exemple, voyez tous ces hommes et ces femmes qui traversent le monde entier pour chercher chez nous



Lors du repas avec les associations patriotiques, Franck Demaumont remet la médaille de la ville à Raymond Aubrac.

un peu de liberté et de travail. Quand, à leur arrivée, on les remet dans un avion pour les renvoyer chez eux, je trouve cela profondément injuste. C'est injuste vis-à-vis d'eux et c'est même injuste vis-à-vis de nous. Ces personnes ont fait preuve d'énormes qualités et d'un immense courage, ce sont donc justement ces gens là qu'on devrait garder. Ils ont affronté de nombreuses difficultés. C'est aussi dur que le concours d'entrée à polytechnique !

### ■ Que pensez-vous du débat sur l'identité nationale ?

Je ne comprends pas très bien ce que cela veut dire « identité nationale ». Quand je regarde mon pays, je le vois heureusement toujours en train de se modifier.

Notre pays d'aujourd'hui, c'est la France, le pays de Jeanne d'Arc c'était la France. Ces deux France là ne se ressemblent pas beaucoup.

Si elles se rencontraient, elles ne se reconnaîtraient pas. Bien sûr, je me sens très attaché à mon pays surtout quand je voyage à l'étranger. La discussion sur l'identité nationale m'embarrasse un peu parce qu'immédiatement, cela a l'air de faire un classement qui inclut une exclusion. Il y a ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas. Et franchement, je ne veux pas être chargé d'établir un partage entre ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas. Dans la durée de ma vie, j'ai vu assez d'exclusions comme ça, je préfère ne pas en voir d'autres...

### ■ Est-il plus difficile d'être adolescent aujourd'hui qu'à votre époque ?

Quand on est un adolescent combatif décidé à lutter contre les injustices, on trouve des injustices à toutes les époques. La différence, c'est qu'à mon époque il y a une soixantaine d'années,



Raymond Aubrac se pliant aux questions de la presse locale (République du Centre et Radio Chalette)

l'ennemi était facile à identifier. Il portait même souvent un uniforme ce qui aidait à le repérer. Aujourd'hui, le mal est beaucoup plus sournois. Les adolescents sentent qu'il ya des injustices, ils aimeraient bien réagir. Mais, ce n'est pas très commode car ils ne peuvent pas aisément identifier l'ennemi. Il faut essayer de comprendre comment fonctionne notre société et ça, c'est une entreprise difficile...

Dans notre monde actuel, je ressens une inquiétude, un profond malaise. Il y a une hésitation devant l'avenir. Je ne comprends pas pourquoi notre société quand elle a été dix fois, vingt fois moins riche, aux prises à d'énormes difficultés, a été capable de retrousser les manches et de reconstruire notre pays aussi rapidement. Qu'est devenu notre élan vital ? Je ne sais pas.

Je regrette de constater que parmi les avancées qui avaient été proposées par le Conseil National de la Résistance et qui symbolisaient l'optimisme, il y ait maintenant des signes de régression. Une régression qu'on semble accepter un peu trop facilement. Si on était capable d'établir des règles de sécurité sociale il y a 60 ans, pourquoi n'est-on pas capable de les maintenir maintenant quand le niveau de richesse à tellement changé ?

# une grande figure de la Résistance

des représentants des associations patriotiques, mais aussi répondre aux nombreuses questions de lui malgré son âge (95 ans), a toujours l'esprit vif et fait preuve de beaucoup d'humour. Retour sur

## Au service de son pays et de la paix...

Présenter Raymond Aubrac semble un exercice simple si l'on fait référence à son couple emblématique de la Résistance avec Lucie Aubrac, au livre magnifique qu'elle avait écrit en 1984 : « *Ils partiront dans l'ivresse* » et à son arrestation à Caluire avec Jean Moulin et plusieurs camarades.

Le présenter seul est beaucoup plus complexe, comme on s'en rend compte à la lecture de ses souvenirs publiés en 1996 : « *Où la mémoire s'attarde* ».

On connaît le grand Résistant, mais on ignore souvent l'étendue des activités de sa vie d'Ingénieur des Ponts et Chaussées, les charges très difficiles qui lui ont été attribuées, notamment par le général de Gaulle, comme commissaire de la République à Marseille en août 1944, ou par Raoul Dautry en 1945 pour l'énorme tâche de déminage de la France, les missions secrètes au Vietnam pendant la guerre des Etats Unis, tout comme son rôle éminent entre les belligérants, dans les pourparlers d'arrêt des bombardements catastrophiques sur le Nord Vietnam.

En 1972, le Secrétaire Général des Nations Unies fit appel à ses relations entre les deux parties pour assurer des échanges discrets diplomatiques et en 1975 pour faire le point sur l'aide humanitaire que l'O.N.U pouvait apporter au Pays. L'Unesco également, en 1978 et 1982, lui confia d'autres missions pour les archives du Vietnam et les informations scientifiques et tech-

niques utiles pour sa reconstruction.

Je citerai encore la création en 1948 et la gérance, du BERIM : le bureau d'études et de recherches pour l'industrie moderne, son rôle de conseiller technique auprès du gouvernement Marocain, de 1958 à 1963 et diverses activités majeures au sein de la FA.O (Food and agriculture organization, l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture, etc... Ce survol très rapide et forcément incomplet montre bien la richesse d'une vie consacrée au service de son pays et de la paix internationale, avec l'idéal d'agir pour les meilleures causes. La retraite venue, le couple Aubrac n'a eu de cesse de porter témoignage en priorité auprès de la jeunesse de France, des combats de la Résistance, de ses motivations et de son contexte patriotique contre la barbarie et le fascisme nazi qui menaçait le monde. De même que Lucie l'a fait jusqu'au terme de sa vie, le 14 mars 2007 (le 9 juin 2006 elle inaugurerait encore une école portant son nom à Villepinte), Raymond Aubrac perpétue ce devoir de mémoire, sans se soucier de son âge. Rappelons qu'il est né le 31 juillet 1914 à Vesoul, jour de l'assassinat de Jaurès. Leur leitmotiv commun a toujours été : « *la désobéissance* », de dire non à l'intolérable et de lutter contre toutes les oppressions ou injustices sociales, comme celle récente des travailleurs sans papiers. Raymond Aubrac est grand officier de la légion d'honneur, médaillé de la Résistance et du mérite social, croix de guerre 39/45, officier du Ouissan Alaouite,

Raymond Aubrac s'adressant aux associations patriotiques.



mais le plus bel hommage pour lui, reste sans doute la confiance que Jean Moulin lui avait témoignée en lui offrant le poste d'Inspecteur général de la Résistance à Paris, juste avant le drame de Caluire. Comment oublier aussi l'amitié et la solidarité de tous ses compagnons de la Résistance, tels Serge Ravanel, Maurice Kriegel-Vabrimont, Robert Ducasse, André Lassagne et Maurice David, parmi tant d'autres, ainsi que ses relations privilégiées avec Hô Chi Minh et le Vietnam. La liste serait longue également de tous les personnages illustres qu'il a pu rencontrer au cours de sa longue et passionnante existence.

Raymond Aubrac peut revendiquer pleinement la cohérence d'une vie d'honnête homme et d'avoir réalisé une œuvre humaine utile et exemplaire !

Joseph Sans

Dossier réalisé par D. Creff et B. Taleb



Les lycéens et lycéennes saluent l'arrivée de Raymond Aubrac sous une salve d'applaudissements.

## L'ÉMOTION DES LYCÉENS...

**Amélie 16 ans et Géraldine 18 ans, en première au lycée en forêt à Montargis.**

« Avant aujourd'hui nous n'avions jamais entendu parler de Raymond Aubrac. Lucie oui, on connaissait, on savait qu'elle était dans la Résistance, mais pas Raymond. **Notre première réaction c'est d'éprouver une certaine émotion de rencontrer une personne de cette envergure**, quand on sait ce qu'il a vécu, **émotion mais aussi admiration**. C'est une personne qui a été courageuse, nous ne sommes pas sûres que nous aurions été capables de tels actes. Aujourd'hui, il y a plein de choses qui nous insurgent mais on ne réagit pas vraiment. Et puis on est inquiètes pour l'avenir, car même avec des

diplômes on est pas sûres d'avoir du travail, mais on ne risque pas notre vie, Raymond et Lucie eux ont risqué la leur pour libérer le pays, c'est un bel exemple de citoyenneté. En tout cas nous allons tenter de retenir quelque uns des messages qu'il nous a transmis aujourd'hui par exemple de **ne pas avoir peur de s'élever contre une injustice, savoir désobéir de temps en temps** ».

**Bouche à oreille...**

**Concert Fado :** Dimanche 7 février 16h au Tivoli

**Médiathèque :**

- **Animation petits lecteurs :** Découverte du livre à travers des albums - Accès libre pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle) entre 10h30 et 11h30
- **Chimère et Mélusine :** Des contes, des histoires à la médiathèque, le Samedi 30 janvier, de 16h à 16 h30 pour les enfants à partir de 6 ans, de 16 h à 17 h pour les enfants de 3 à 6 ans - Renseignements au 02.38.07.24.90

**Conciliateur :** prochaine permanence 5 février sur rendez vous pris au 02.38.89.59.03 ou 59.04

**Comité de quartier du Lancy :** Repas annuel 7 février 12 h 00 – Restaurant scolaire du Lancy. Inscriptions auprès de Christian Mairat 02.38.89.16.57.

**Conseil Municipal :** séance ordinaire lundi 22 février 20 h 30 – Salle du conseil municipal premier étage de l'hôtel de ville – Séance publique.

**Avocat conseil :** prochaine permanence 24 février sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

**Faire part**

*Ils sont venus au monde :* EL MESSAOUDI HAMZA, DOUCET LOHAN, NIANG MADINE, HAMA-DENE LYLIA, MARTINET SARAH, ALGÜL SEMIH, HANCER OSMAN, SELVI SEMIH, HANCER EBRU

*Ils se sont unis :* GÜNDOGDU MURAT ET AKÇA KÜBRA

*Ils nous ont quittés :* CLEZARDIN VVE MORIN CAMILLE, TARDIEU MICHEL, BOURGOIN MICHEL, MONDARIE EP FAUCHADOUR CHRISTIANE, HURTAUD PAUL, FERNANDES ROGÉRIO, BOUTGHATEN EP NUNES DA CONCEICAO AÏCHA, LANGLOIS VEUVE COMBAUD YOLANDE, ROYER VEUVE DESPLANCHES THÉRÈSE, CHATAIN EP GRIS RENÉE, BAKULA VEUVE PERROT MARIE, LEROUX KLÉBER, CARRY DANIEL, MAUPOIX VVE VIOLET SUZANNE

**Le son et l'info de l'agglo !**  
[www.radio-chalette.com](http://www.radio-chalette.com)

**Nouvel agencement du Marché du Terroir**

La nouvelle année est souvent la période où l'on prend de nouvelles résolutions. C'est le cas du groupe de travail « marché du terroir » qui a décidé d'un nouvel agencement du marché. Ainsi à partir du 7 février vous retrouverez tous vos commerçants habituels dans un espace réaménagé permettant de le densifier en rapprochant les stands les uns des autres. Cette nouvelle disposition (décalage des stands vers la rue Branly) permettra d'intégrer les commerces donnant sur la place Jean Jaurès et dégagera ainsi de l'espace pour des places de parking. D'autre part une animation viendra dynamiser le marché. Ainsi dès le 7 février un client aura



l'occasion de gagner un panier garni. Pour les prochains marchés, il est envisagé du théâtre de rue, les groupes folkloriques Ronda Tipica et le ballet Hopak, la chorale l'air du temps dont on peut saluer la très bonne prestation lors du marché de Noël, l'association paroles musiques et couleurs, musique académie, etc... Enfin Radio Chalette prêtera ses compétences et sa technique pour animer le marché, et donnera, grâce à un micro sans fil, la parole aux commerçants qui présenteront en direct leurs produits...

**Pour tous renseignements supplémentaires contacter le service tourisme et économique au 02.38.89.59.20.**



**Chalette vote contre l'augmentation des loyers des HLM Hamoval**

**Le 15 décembre dernier s'est tenu le conseil d'administration de la société anonyme d'HLM HAMOVAL. A l'ordre du jour, l'augmentation des loyers. La ville de Chalette, représentée par le maire adjoint au logement Bernard Lepage a voté contre.**

▪ **Les faits**

Par délibération du 27 octobre 2009, le conseil d'administration a décidé d'augmenter les loyers de 2% (en réalité de 1,92%). Suite à cette décision, les préfets du Loiret et de la Seine et Marne ont demandé à la société de revoir sa position et de prendre une nouvelle délibération respectant les préconisations ministérielles d'une hausse limitée à 1%. Mais HAMOVAL souhaite confirmer cette augmentation. Aussi lors du conseil d'administration du 15 décembre, Bernard Lepage est intervenu en ces termes :

*« ... Si cette augmentation est confirmée, l'augmentation des loyers aura été, en moyenne de plus de 6,5% en 18 mois ! De plus il conviendra tôt ou tard d'intégrer dans les augmentations de charges la taxe carbone et celle sur l'enlèvement des ordures ménagères, sans négliger l'augmentation des impôts locaux que certaines communes seront contraintes de voter. Cette situation va peser de façon considérable sur les ménages, le « reste à vivre » pour les*



*locataires se réduira une fois de plus, comme nous le constatons régulièrement lors des commissions d'attribution des logements... ».* Pour étayer son argumentation, Bernard Lepage, a cité à titre d'exemple les chiffres communiqués par « l'observateur clameur » : Durant les 9 premiers mois de l'année 2009 les loyers dans le privé ont baissé en France en moyenne de 0,8%.

▪ **Parmi les villes qui baissent :**

- Marseille : - 2,2%,
- Strasbourg : - 2,4%,
- Bordeaux : - 4,2%,
- Aix en Provence : - 6%,
- Bourges : - 8,8%
- même Paris : - 2,5% dans le 18<sup>e</sup>, et -7,4% dans le 17<sup>e</sup>.

A l'issue de cette intervention et après un débat, quatre membres du CA ont voté contre l'augmentation (les 3 représentants des locataires, et Bernard Lepage représentant du conseil municipal de Chalette), un membre s'est abstenu (le représentant du C.I.L.). Tous les autres membres ont voté pour l'augmentation de 1,92% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.